

CONSCIENCES

CITO ENNES

Réseau en faveur d'une insurrection des consciences
et d'une transition citoyenne

5. Notre programme

- Préambule au programme..... 27
- Premier pilier : culture..... 31
- Deuxième pilier : gouvernance..... 37
- Troisième pilier : Ecologie..... 41
- Quatrième pilier : Economie..... 47

5. Notre programme



Préambule au programme

Aujourd'hui, il existe un constat scientifique de plus en plus partagé par les experts selon lequel l'humanité a atteint un point de non-retour au niveau écologique. Dans cette optique, soyons clairs : **la catastrophe ne pourra point être évitée**. Sur ce, toutes les options politiques – qu'elles soient progressistes ou conservatrices – sont utopiques, puisque notre destinée commune est déjà déterminée par nos comportements passés. Nous considérons ce constat, mais nous refusons cependant de tomber dans le fatalisme en prenant le pari que les crises que nous vivons et que nous vivrons sont des signes. Des **signes forts** qui doivent nous conduire à une prise de conscience et, donc, à une réaction collective en faveur de l'édification d'un nouveau modèle de société.

Durant les neuf premières années d'existence (2010-2019), notre réseau s'est satisfait de l'approche critique en proposant du contenu et d'innombrables liens sur ses pages de conscientisations. En 2020, la crise du Covid-19 nous a décidés de changer notre approche et d'écrire un programme politique. En ce faisant et pour chaque proposition, nous avons tenté de répondre positivement à la question : « **qu'est-ce qu'une société juste ?** ». Ainsi, nous exprimons un horizon politique à notre critique qui, jusque-là, ne proposait rien de concret. Le réalisme auquel nous nous adonnons est toutefois pris dans sa plasticité, car, nous le savons, tout est une question de représentations mentales et de mode de pensée.

« On ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée
que celui qui a généré le problème. »

Albert Einstein

Par ce programme politique, nous prenons **le courage de nos opinions** et nous choisissons d'être ambitieux. En effet, nous en sommes convaincus : **les changements que nécessite notre époque impliquent des recettes qui, à première vue, semblent utopiques, des idées innovantes sur la base desquelles nous pourrions parfaire notre humanité**. La compréhension et l'adhésion à ces idées nécessitent que nous soyons ouverts et que nous nous libérions de notre sentiment d'impuissance face à ce qui, aujourd'hui, semble inéluctable. Cette libération passe par la conscience que ce qui n'existe pas n'est pas forcément impossible.

« L'Utopie ne signifie pas l'irréalisable, mais l'irréalisé. »

Théodore Monod

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

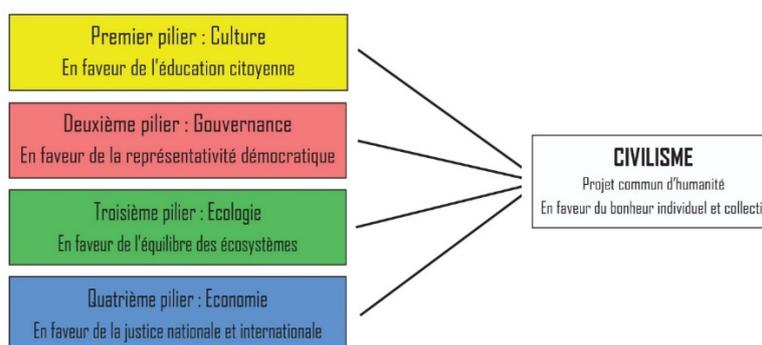
« C'est en cherchant l'impossible que l'homme a toujours réalisé et reconnu le possible, et ceux qui se sont sagement limités à ce qui leur paraissait le possible n'ont jamais avancé d'un seul pas. »

Mikhaïl Bakounine

Cela étant, il faut le souligner : les propositions qui composent notre programme n'appellent pas à des changements ici et là, bien plutôt elles visent un nouveau modèle de société. L'édification de ce modèle passe, selon nous, par des réformes de fond qui impliquent des solutions audacieuses. À travers elles, nous ne cherchons pas à séduire. Non, à travers elles, nous aspirons à une société citoyenne et juste dont les fondements devraient être rationnellement défendables au regard des défis que nous avons à relever à notre époque. Indéniablement notre époque appelle une approche des questions politiques qui soit davantage collective.

En ce sens, notre programme est le fruit d'une réflexion collective et continue. En l'état, il ne doit jamais être considéré comme terminé. Au contraire, il est en perpétuelle recherche de perfectionnement. Ce perfectionnement s'atteint par la mise en commun des consciences dont le but est de garantir son universalité. Ainsi, les propositions ou tournures de phrase peuvent être améliorées, modifiées, supprimées ou précisées sur votre proposition.

Maintenant, dans le cas où votre proposition de modification, d'ajout ou de suppression ne correspondrait pas à la position interne du réseau, vous devrez la justifier par une argumentation rationnelle. Au niveau structurel, notre programme se présente en quatre parties que nous nommons des piliers. Il y a :

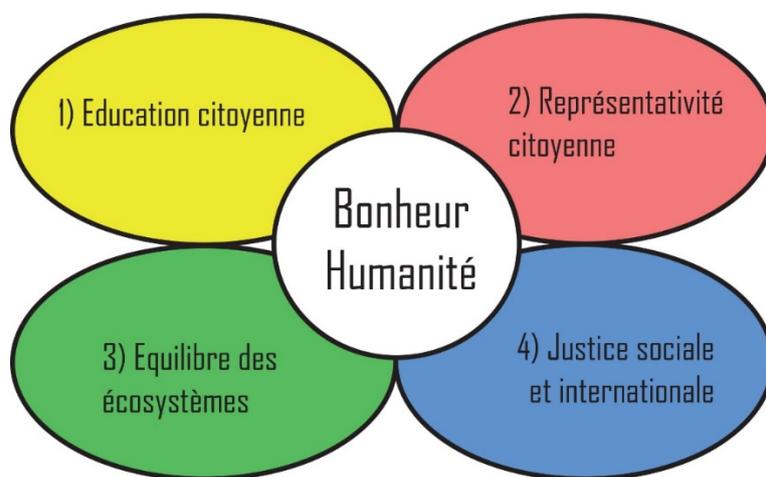


Ces piliers sont interdépendants et complémentaires entre eux. Ensemble, ils forment un tout. Mais surtout ce qu'on peut en dire, c'est qu'ils **présentent un projet intégral de société. Ce projet s'appuie, principalement, sur l'éducation citoyenne du premier pilier.**

Les représentants de notre programme chercheront à mettre en place les propositions pour ensuite essayer de reprendre, au sein du premier organe législatif national tiré au sort, la Constitution afin d'y inscrire les valeurs et les données organisationnelles des quatre piliers. Cela nécessite que les citoyens de notre époque perçoivent toute la pertinence des changements que nous proposons et qu'ensemble nous nous dirigeons vers une société citoyenne.

La première mesure que nous chercherons à appliquer, **c'est la réforme de l'enseignement public.**

En outre, nous ajouterons qu'ensemble, ces piliers visent au bonheur collectif. Le bonheur ne doit, cependant, pas être réduit à un concept abstrait et, théoriquement, inaccessible, car trop subjectif. En ce sens et dans un premier temps, il est fondamental de bien distinguer le bonheur et les plaisirs, c'est-à-dire les simples satisfactions pulsionnelles. **Par « bonheur », nous entendons un sentiment d'accomplissement, un sentiment d'union avec l'autre que je reconnais et qui me reconnaît.**



Dès lors, on acceptera également de considérer le malheur des uns comme une pathologie du collectif et une occasion renouvelée pour remettre en question un fonctionnement spécifique ou une loi générale. Cette définition objective du bonheur passe par la mise en place d'une évaluation formelle et régulière auprès des populations.

“Ne doutez jamais qu’un petit groupe de citoyens réfléchis et engagés peuvent changer le monde. En effet, c’est la seule chose qui a toujours été.”

Margaret Mead

PREMIER PILIER

Culture : l'éducation citoyenne

Par culture, on entend l'ensemble des représentations mentales que possèdent, en commun, les membres d'une société. **Dans la société citoyenne**, les institutions ont pour fonction première de transmettre à chaque citoyen l'idée qu'on est tous associé, c'est-à-dire **co-responsable** et **co-proprétaire** des biens communs et du **projet social**. Aujourd'hui, à l'inverse, les institutions tout comme la culture en général semblent bien incapables d'insuffler cet esprit, car elles sont prises dans l'engrenage économique de l'individualisme et de la concurrence. Dans la société citoyenne, la culture constitue une **orientation collective** dont l'horizon politique et social est **la coopération** (l'entraide). À travers elle, c'est bien le **perfectionnement de l'ensemble** qui est constamment visé.



Au niveau de ce pilier :

Nous proposerons **une réforme de l'enseignement public** pour qu'il corresponde à un projet social basé sur la co-responsabilité et la coopération de chacun de ses membres. En plus de sa mission d'instruction, l'enseignement public devra être dévolu à la transmission d'une connaissance pratique de **l'économie** et d'un sens aigu de la **coopération sociale** et de **l'éthique citoyenne**. En ce sens, chaque citoyen devra acquérir le degré qu'il lui est accessible de compréhension du sens du travail et des dynamiques économiques qui régissent son environnement (par exemple: création monétaire, cycle économique, but de l'économie). Rappelons à ce propos que le terme « économie » vient étymologiquement du grec ancien « *oikonomia* » qui signifie l'administration de la maison. **Il est donc fondamental que chaque citoyen puisse être maître et acteur des rapports économiques** qui constituent l'essence même de ce qu'est une société, c'est-à-dire une organisation dans laquelle **chaque citoyen est associé au projet commun de société, et non plus seulement un acteur isolé**.

Outre l'économie, chaque apprenant de la société citoyenne devra être introduit aux bases des droits civiques, de l'éthique et du respect des écosystèmes (c'est-à-dire, premièrement, leur connaissance), de **l'agriculture** douce et de la communication non violente (gestion des conflits et des émotions via, par exemple, des séances de méditation, exercices de pleine conscience). **Des cours de sensibilisation devront avoir lieu sur tout ce qui contribue à la cohésion sociale et au respect du vivant (par ex. lutte contre le racisme, l'inégalité des sexes, le spécisme).** Autrement dit, **l'esprit critique** sera développé.

Le modèle d'école que nous défendons fonctionne comme un ensemble organique à l'organisation duquel chaque apprenant est employé, à tour de rôle, à toutes les fonctions qui permettent à une école de poursuivre sa mission (conciergerie, cuisine, secrétariat, logistique, etc.). Pour nous, la mission première de l'enseignement est de **permettre à chaque citoyen de se sentir concerné par les affaires de la cité. Cela implique non seulement de la polyvalence, mais également une conscience élevée vis-à-vis de la nécessité de contribution au bien commun.** Aujourd'hui, au contraire, les systèmes d'éducation sont dépendants d'une mouvance économique qui leur dicte leur direction. Pour cela et au lieu d'une mission citoyenne clairement énoncée et suivie, ces systèmes transmettent les valeurs individualistes de la performance, du carriérisme, de la concurrence généralisée et surtout d'une intelligence théorique au service de la mouvance ci-dessus mentionnée. Pire que tout, ces systèmes font croire en leur indépendance et en leur neutralité axiologique relayant ainsi, par conformisme, l'idéologie de cette mouvance. Cette idéologie, c'est le néolibéralisme en tant que moment d'un libéralisme économique déjà problématique. Cette problématique peut se résumer à travers les conséquences socio-économiques d'un système de valeurs renversé dont l'alpha et l'oméga sont l'appât du gain.

Avec cette réforme, il s'agira également de diminuer le nombre d'apprenants par classe ou par enseignant. En outre, nous ferons en sorte que **les examens servent comme des points de repère pédagogique et non comme un moyen d'exclusion ou de sélection.** Ils doivent permettre à l'apprenant d'identifier ses faiblesses et d'y travailler. Ainsi, aucun examen ne devrait être éliminatoire. L'apprenant aura autant d'examens individuels que d'**examens de groupe afin de lui permettre d'améliorer son esprit d'équipe et de collaboration. L'idée est de faire en sorte que la valorisation ne vise plus uniquement les compétences individuelles d'acquisition, mais la collaboration et la contribution au perfectionnement de l'ensemble.**

Nous augmenterons la durée de la scolarité obligatoire et gratuite pour tous. En Suisse, elle passera d'une durée de 11 à 14ans pour constituer une éducation citoyenne complète. Autrement dit, l'apprenant commence l'école à 4ans et la termine à 18ans.

Une place importante sera attribuée au lien à la terre et aux saisons. À ce sujet, nous ferons en sorte, notamment, que l'organisation des espaces des établissements d'enseignement soient **plus proches de la ferme que de l'usine.** Cette considération va dans le sens de ce qui a été développé ci-dessus, notamment par rapport à l'importance qu'on donne à une citoyenneté active et consciente (écologie). L'Université de Lausanne et les écoles Steiner-Waldorf offrent déjà, de façon consciente ou non, un exemple de mise en application de ce type d'organisation.

Nous réformerons la transition école-métier. À la fin de sa scolarité, le citoyen doit se sentir concerné par les besoins de la société dans laquelle il vit. En outre, il doit se sentir accompagné dans la continuité de cette transition. Cela implique un renforcement des services d'orientation et une communication autour des métiers utiles. Dans la société citoyenne, l'accomplissement individuel passera davantage par l'engagement possible pour chacun dans la culture, la gouvernance, l'écologie ou l'économie, plutôt que dans la seule carrière professionnelle ou la réussite financière. L'accès aux études supérieures ne dépendra plus de la performance scolaire, mais d'un dossier dans lequel le candidat devra exposer ses motivations et présenter un projet de vie. Les dossiers sont sélectionnés par un comité de citoyens tirés au sort. L'accès dépendra de la qualité du dossier, mais également des besoins de la collectivité.

Nous ferons en sorte que la recherche – toutes matières confondues – soit orientée sur les besoins réels de la collectivité. En effet, aujourd'hui, nous pensons que beaucoup trop de recherches finissent dans des coins de bibliothèque. Par la mise en application de cette mesure, nous entendons **renforcer considérablement les liens entre les universités et la société civile.**

Nous ferons en sorte que les médias publics mettent en valeur les contributions citoyennes à l'ouvrage commun et réservent une place importante aux débats politiques. Les médias doivent être impartiaux dans leur contenu et leur fonctionnement. Cela signifie qu'une large place doit y être attribuée à la libre expression, sous réserve de ce qui est répréhensible aux yeux de la loi, notamment l'incitation à la haine ou l'atteinte à la pudeur. La

personne qui s'exprime doit, cependant, être identifiable afin que chacun soit responsable de ses propos ou de ses actes. En tant que service public, les médias seront financés uniquement par les impôts. En ce sens, ils doivent être gratuits, équitables et ouverts à tous – selon le principe du premier arrivé premier servi, quel que soit le contenu (information, culture, publicité, etc.). Cela dit, les contenus à caractère publicitaire doivent être limités et correspondre à un besoin régional de communication quant à un nouveau produit ou à l'ouverture d'une nouvelle entreprise. Comme n'importe quel service public, les médias publics doivent être gérés par un comité de citoyens renouvelable, tirés au sort. Ce comité est régulièrement renouvelé.

/ Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir aux contenus des programmes et objets dédiés à la jeunesse (films, dessins animés, livres, jeux électroniques, jouets, etc.). Le but est de faire en sorte que ceux-ci correspondent aux valeurs des quatre piliers d'une société citoyenne. Suite à cette réflexion, des mesures seront appliquées.

/ Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir à l'occupation des lieux de culte dont l'occupation est évaluée comme pauvre. Certains lieux de culte pourraient, par exemple, être multiconfessionnels ou être dédiés à des débats citoyens. Dans ces lieux, les cultes professés pourraient respecter un tournus concerté des responsables religieux de la région. **Au sein de la société citoyenne, la spiritualité n'est pas séparée de l'action concrète. En contribuant à l'ouvrage commun, le citoyen exerce sa spiritualité.**

En outre, l'État ne contribuera plus à la rétribution financière du personnel des églises qui seront financés par le revenu citoyen de base (cf. Economie). Dans l'attente de sa mise en application, la rétribution du personnel des églises sera reconsidérée à la baisse.

/ Nous reconvertirons les panneaux publicitaires de l'espace public afin de permettre à chacun la libre expression. Autrement dit, ces panneaux ne pourront plus être privatisés.

/ Nous ferons en sorte qu'internet, en tant qu'élément culturel, soit accessible à tous de manière gratuite.

Nous engagerons une commission citoyenne afin de réfléchir à une alternative aux prisons. Un quart des personnes de cette commission devra provenir du domaine sociomédical ; un quart du personnel des prisons ; un quart sera sélectionné sur dossier et le dernier quart proviendra d'anciens détenus. L'idée est de faire en sorte d'appréhender **le crime non plus comme un acte isolé d'un individu malveillant, mais de l'appréhender comme une maladie et comme les conséquences systémiques d'une mauvaise adaptation.**

En outre, nous ferons en sorte que les recherches en criminologie aillent davantage dans ce sens. Dans cette optique, le criminologue aura pour mission, en analysant chaque crime, de saisir les liens entre l'acte délictuel et ses déterminants sociaux en vue de remises en question systémiques. Nous soutenons l'idée que les peines de moins d'une année soient effectuées sous forme de travaux d'intérêt général.

Nous mettrons en place un programme de soutien à l'éducation auprès des familles, car nous considérons qu'une grande partie des pathologies sociales est liée aux carences affectives et pédagogiques dans les relations parentales. **Avant la naissance de leur enfant, les parents doivent être sensibilisés à toute l'importance de l'éducation et des relations affectives dans le développement psychoaffectif de l'enfant.** En ce sens, nous proposons que les futurs parents puissent bénéficier d'une **formation gratuite**. Le congé paternité correspond au congé maternité et est rallongé à 9 mois chacun afin d'atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés. Les parents auront la possibilité de décider de la répartition de ce congé durant la première année de leur enfant.

DEUXIÈME PILIER

Gouvernance : représentativité démocratique

Par gouvernance, nous entendons la **représentation des consciences** et le **pouvoir citoyen**. Dans une société citoyenne, le **fédéralisme** et les principes de **transparence** sont de mise. Dans une telle société, la gouvernance doit garantir une organisation sociale démocratique à la fois **égalitaire et libérale** (cf. annexe). Pour respecter ces principes, nous proposons d'instituer **le tirage au sort** en tant que moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. Le hasard du tirage au sort permet l'impartialité et favorise le pluralisme politique propre au régime démocratique. En effet, il n'est pas difficile de constater aujourd'hui que l'entrée dans un parlement ou un gouvernement est généralement tributaire de facteurs tels que l'éloquence, l'entregent ou encore un certain conformisme. En ouvrant l'accès au pouvoir à chacun, le système du tirage au sort – que nous proposons de généraliser à toutes ces situations politiques qui nécessitent une délibération sans parti pris – légitime et fonde **la démocratie**, c'est-à-dire une meilleure représentativité du peuple dans sa diversité.

Une société juste est une société citoyenne active et collectivement consciencieuse qui identifie les tensions et les corrige en organisant des débats collectifs. **Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est qu'une réelle démocratie exige des citoyens une participation active aux affaires communes, participation qui doit être organisée de telle sorte que la sphère publique soit le lieu d'expression des intérêts divergents que le pouvoir législatif devra ensuite aligner sur le bien public. Ainsi, on conçoit mieux une co-responsabilité des citoyens vis-à-vis d'un projet commun de société.**



Au niveau de ce pilier :

En termes de pouvoir législatif, que cela soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, nous adopterons le tirage au sort comme moyen constitutionnel de désignation des représentants du peuple. Ainsi, dès qu'un individu a atteint la majorité et dans le cas où il est capable de discernement, il peut être tiré au sort pour exercer une fonction d'État. Dans ce cas, le citoyen reçoit une communication et peut décider s'il accepte ou non cette fonction. Le Conseil des États sera composé d'élus désignés, au suffrage majoritaire, par les organes législatifs des cantons.

En termes de pouvoir exécutif, que cela soit au niveau communal, cantonal ou fédéral, nous adopterons l'élection au scrutin majoritaire parmi les membres de l'organe législatif. L'organe exécutif fonctionne selon un régime collégial (ce qui est déjà le cas en Suisse). Son élection est décalée d'une année par rapport à l'élection des membres de l'organe législatif, afin de permettre à ceux-ci de faire leur choix en toute connaissance. La durée des mandats, quant à elle, reste identique au niveau législatif comme au niveau exécutif. Nous diminuerons le salaire des hauts fonctionnaires d'État et diluerons davantage les responsabilités. Pour être élu au niveau exécutif, le citoyen doit pouvoir justifier d'un casier judiciaire vierge.

Les commissions citoyennes – dont il est souvent question dans notre programme – sont composées de citoyens volontaires. Dans le cas où il devrait avoir surabondance de candidatures pour intégrer ces commissions, le tirage au sort ou la possibilité d'avoir plusieurs commissions seraient envisagés. Dans le cas contraire, nous valoriserons l'engagement volontaire. Il est important pour nous que ces commissions fonctionnent sans hiérarchie, mais avec un coordinateur qui gère la logistique.

Les représentants élus ne servent que la collectivité et le bien commun et non des intérêts privés. Dans cette optique, une commission d'éthique sera mise en place afin de garantir que les citoyens élus ne reçoivent ni cadeaux ni contributions financières d'aucune sorte. Cette commission pourra, ainsi et sans avis préalable, vérifier les comptes privés des citoyens élus. Le financement par un tiers constitue une faute grave qui conduit à l'exclusion et au procès pour corruption.

Nous reconnaitrons la valeur du vote blanc. Dans le cas où celui-ci serait important, un débat citoyen sera organisé pour comprendre ses motivations. Une commission citoyenne devra, ensuite, statuer de ce qu'il y a à faire sur cette base.

En cas de manifestation importante, l'organe législatif de la commune concernée a le devoir d'organiser, dans les plus brefs délais, une assemblée citoyenne générale en lien avec le mécontentement exprimé. Une commission citoyenne devra, ensuite, statuer de ce qu'il y a à faire sur cette base.

Nous mettrons en place un système d'incitation qui valorise la participation annuelle à des rencontres citoyennes où la commune entend et exprime les besoins, les problématiques et les résolutions de la collectivité. Ces rencontres sont organisées par l'organe exécutif des communes. **Le but de ces rencontres est de permettre à chaque citoyen de se sentir concerné par la politique de sa région et d'exprimer des idées quant à la perfectibilité de l'ensemble.** Des formations continues en lien avec la citoyenneté pratique seront organisées gratuitement dans ce cadre. Un système d'incitation à ces formations sera développé afin de consolider les consciences citoyennes et le sens de la responsabilité et de la coopération sociale.

Les initiatives et les référendums ne devront plus passer par la recherche de signatures, car le citoyen pourra directement exprimer ses idées lors des rencontres citoyennes. Les idées ainsi exprimées devront faire l'objet d'une votation. Dans le cas où l'idée parvient à convaincre une majorité de citoyens présents, l'organe exécutif de la commune concernée a le devoir de mettre en place une commission citoyenne qui proposera, avec la personne qui a lancé l'idée, un texte de loi. Ce texte de loi devra ensuite être voté par l'organe législatif qui décidera de la nécessité ou non de le faire passer en votation populaire.

Nous installerons, dans toutes les administrations communales, une boîte aux lettres. Cette boîte aura pour usage de réceptionner les **communications citoyennes**. Sur une trame prédéfinie, le citoyen pourra exprimer ses besoins, ses critiques ou ses propositions. Ces communications seront, ensuite, discutées dans le cadre des rencontres citoyennes dont il est question plus haut.

Nous adopterons une loi constitutionnelle afin que l'accès gratuit aux salles publiques soit garanti à toute association qui souhaiterait organiser un débat citoyen autour de questions politiques.

Une assurance de protection juridique sera créée sur le modèle de l'assurance maladie (cf. Economie). **Chaque citoyen doit pouvoir faire valoir ses droits, indépendamment de ses moyens économiques.**

Au niveau militaire, nous engagerons une commission citoyenne afin qu'elle réfléchisse et statue sur la nécessité d'avoir une armée. A priori, nous nous positionnons en faveur de son **abolition**. Dans tous les cas, nous diminuerons le budget militaire pour le consacrer, notamment, à l'éducation citoyenne. Cette même commission aura pour mission d'évaluer, de manière régulière, **la nécessité de rendre le service civil obligatoire, selon le rendement de la production au sein de l'économie telle que définie dans notre quatrième pilier** (cf. pilier Economie). La protection civile sera incluse dans le service civil, en tant qu'affectation.

Nous soutenons la neutralité de la Suisse; cependant, nous pensons que cette neutralité n'est pas entièrement respectée par notre nation qui s'autorise, notamment, des missions militaires. Par conséquent, nous ferons en sorte que cette neutralité soit strictement respectée. Ainsi, par exemple, nous **interdirons l'exportation d'armes ou de matériels militaires.**

Nous déclasserons tous les dossiers tenus confidentiels par l'État, à l'exception de ceux qui sont susceptibles de fragiliser militairement le territoire national. L'idée de confidentialité n'a aucune justification sérieuse, si ce n'est de permettre à une partie du peuple de se croire plus légitime à cacher certaines choses. Tout doit devenir **transparent** pour le citoyen qui détient le pouvoir au sein d'une société démocratique et en est responsable.

Écologie : équilibre des écosystèmes

La crise écologique que nous vivons au XXI^e siècle est symptomatique d'un mode de vie issu d'une logique économique qui détruit les écosystèmes. Cette destruction est liée à une ignorance du lien entre le monde réel et le désir illimité des hommes. Individus et nations étant tellement entraînés par une course sans fin et sans raison au profit, que les hommes ne parviennent plus à relier conséquences et causes. Il s'agit alors, à travers ce pilier, de rétablir le lien qui devrait réunir ensemble culture, politique, écologie et économie. Il est, en effet, plus que jamais urgent qu'on reconquière la profonde conscience de **cette interdépendance** et, à travers cela, qu'on se réapproprie la logique du temps long, des circuits courts, mais surtout que l'on conscientise **la distinction entre ce qui est nécessaire et ce qui superflu**. Cette distinction doit servir de paradigme constitutionnel pour organiser, de manière concertée et effective, les activités de production et de consommation. En soumettant l'économie à la primauté du politique, c'est-à-dire à la primauté des **consciennes citoyennes**, un cadre profondément différent à l'exploitation des ressources naturelles peut être envisagé. Cela étant, pour atteindre les objectifs que l'on veut atteindre par ce pilier et pour limiter les dégâts futurs, **il nous faudra acquérir la position de la décroissance en conscientisant le risque immanent de catastrophe systémique**. Certains nomment ce parti pris d'écologie intégrale, nous l'appelons, quant à nous : consciences-citoYennes.

À travers ce pilier, il s'agit donc de mettre en œuvre tout ce qui contribue à la préservation de notre écosystème et au respect de la vie des espèces avec lesquelles nous avons la planète en partage. **Il s'agit de redonner à l'économie sa consistance réelle, c'est-à-dire de la redécouvrir comme une discipline qui ne saurait s'opposer à l'écologie**. Une réelle économie est d'abord écologique, et ce n'est qu'en envisageant les choses ainsi que l'économie est au service du vivant et non l'inverse. Notre conception du progrès ne doit plus épouser les formes d'une course effrénée à la production et à la consommation. Au demeurant, la rentabilité doit être au service de l'élévation des consciences vis-à-vis de l'interdépendance des différents règnes (minéral, végétal, animal) et des différentes espèces. **Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est qu'il est fondamental que les consciences citoyennes soient le reflet d'une sensibilité à la préservation de tout écosystème. Clairement,**

notre projet ici s'accorde avec ce proverbe amérindien qui affirme : « quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, alors le visage pâle s'apercevra que l'argent ne se mange pas ! ».



Au niveau de ce pilier :

Nous mettons en place un programme politique plus à même d'atteindre **une neutralité carbone d'ici 2030**. Pour ce faire, nous proposons que plusieurs commissions citoyennes soient constituées, au plus vite, pour définir la planification des mesures à mettre en place. Ces commissions seront composées pour la moitié d'experts indépendants, c'est-à-dire d'experts qui sont étrangers à tous conflits d'intérêts, et pour l'autre moitié de citoyens volontaires. Toutes ces commissions auront pour mission de réfléchir à une **décroissance planifiée** et à un **catastrophisme éclairé**. En effet, nous partons de ces constats scientifiques selon lesquels il nous faut nous préparer à d'importantes crises en lien avec la dérégulation des écosystèmes. A chaque fois, ces commissions devront proposer au Conseil fédéral – sans passer par l'étape de validation de l'organe législatif – des mesures concrètes. Ces mesures devront être progressives et commencer par des campagnes auprès des populations afin qu'elles comprennent la nécessité des changements proposés.

La première commission aura pour mission de réfléchir à **la sortie anticipée du nucléaire**. Cela signifie de réfléchir à une baisse de régime quant à l'utilisation de l'électricité. Cela implique d'évaluer ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas. L'armée pourra être mobilisée pour éteindre et sécuriser les centrales.

La deuxième commission aura pour mission de réfléchir au projet d'**économie circulaire**.

La troisième commission aura pour mission de réfléchir à des projets concrets en faveur d'un réseau électrique fonctionnant à **100 % grâce aux énergies propres**. Il s'agira, pour cette commission, d'imaginer **un monde sans énergie fossile**, et ce avant que celle-ci vienne à manquer. Il ne s'agit pas, pour cette commission, de réfléchir à rendre le modèle consommatoire actuel durable. Écologiquement, il ne l'est pas. Le développement durable est, en

ce sens, complètement utopique. **Il s'agit plutôt de réfléchir à des méthodes énergétiques « low tech » ou basses technologies.** Il nous faut, en effet, faire le deuil de nos comportements consommatoires.

La quatrième commission aura pour mission de réfléchir à **un plan de rénovation thermique des bâtiments privés et publics.**

Nous ferons en sorte que **l'alimentation bio devienne la norme.** L'agriculture devra redevenir 100% biologique, ce qui implique d'éliminer les OGM, les pesticides et tous autres produits susceptibles de bouleverser l'équilibre des écosystèmes. Ce passage à une agriculture plus douce signifie – ne le cachons pas – une importante modification de nos habitudes alimentaires.

La monoculture ayant démontré son inadéquation avec la préservation des écosystèmes, nous encouragerons la permaculture par des mesures d'incitation. **La ferme doit arrêter d'être une usine !**

Nous ferons en sorte que les commerces ne vendent que des fruits et des légumes de saison provenant de producteurs locaux ou d'Europe. Ces derniers subiront, cependant, une taxe à l'importation permettant de financer des projets locaux d'agriculture biologique.

Nous revaloriserons, au niveau des salaires ou des subventions, les métiers de première nécessité, notamment l'agriculture et la gestion des déchets. Nous sommes en faveur de mise en concours et de salons afin d'inciter les producteurs à proposer des produits et des services de qualité. En ce sens, un système de labels pourrait être étudié dans le cadre d'une commission citoyenne.

Actuellement, on trouve encore beaucoup trop de produits possédant des étiquettes avec des symboles de danger. Ces produits doivent être retirés de la vente et interdits, à moins que leur usage soit absolument nécessaire et irremplaçable. Dans ce cas, il faudra en définir les modalités d'usage et les soumettre à une surveillance stricte.

Nous augmenterons les garanties légales sur tous les produits électroniques afin de renforcer la lutte **contre l'obsolescence programmée** des biens de consommation. Nous ferons en sorte que la réparation ne soit jamais plus chère que l'achat d'un nouveau produit. Par des subventions et la création d'un label qualité, nous valoriserons les produits de seconde main et améliorerons le service de réparation et de revente. Actuellement, beaucoup trop de choses terminent à la poubelle alors qu'une réparation ou un changement de pièces pourrait éviter ce gaspillage.

Nous généraliserons le système des emballages consignés dans les commerces et éliminerons les emballages plastiques.

Nous établirons **la gratuité des transports publics pour tous**. L'usage des transports publics devient la norme pour les déplacements en zone urbaine et pour les destinations bien connectées au réseau des transports publics. Nous augmenterons ce réseau.

Nous ferons en sorte de mettre en place un programme qui permette, dans les dix ans, **l'abandon du véhicule privé**. Pour ce faire, nous créerons des parcs automobiles mutualisés, où des véhicules seront prêtés à la population, pour les parcours qui le nécessitent pour des questions de distance ou pour cause d'insuffisance du réseau public. Les véhicules deux-roues ou peu polluants seront favorisés et les citoyens désireux de garder leurs véhicules privés seront davantage taxés, à moins qu'ils puissent justifier d'une activité bénéfique au bien commun qui nécessite un véhicule.

Nous instaurerons un **quota individuel pour les voyages en avion** et l'interdiction des vols courts. Par « vol court », on entend toutes les destinations qui peuvent être atteintes en 24 heures par le transport ferroviaire ou par la route. Parallèlement, nous poursuivrons le financement des moyens de transport à énergie propre.

Nous fermerons les aéroports de plaisance.

Nous nationaliserons l'industrie pharmaceutique afin qu'elle ne serve pas des principes économiques, mais que des principes sanitaires. La recherche sera davantage axée sur les causes que les effets, la prévention que la guérison. Dans ce cadre, une étude poussée sur tous les produits portant potentiellement atteinte à

l'organisme (huile de palme, sulfites, conservateurs, vaccins, etc.) ou à la nature sera lancée. Ce seront les critères sanitaires et non économiques qui dicteront s'il faut les remplacer ou non. **Une lutte contre le sucre** sera également menée, afin d'en limiter au maximum la consommation.

Nous lancerons une campagne de financement à grande échelle pour la recherche sur l'efficacité des thérapies naturelles. Les médecines alternatives plus respectueuses des écosystèmes doivent être l'objet d'une étude poussée. **Le but est de pouvoir privilégier la prévention naturelle plutôt que la guérison chimique.**

/ Nous instaurerons **une caisse maladie unique et nationalisée**. L'assurance maladie reste obligatoire pour tous.

/ Nous financerons une étude pour évaluer les répercussions des ondes radio sur l'être humain et le vivant d'une manière générale. Nous ne passerons pas à la 5G, 6G ou autres avant d'être sûrs de leurs impacts sur la santé et la nature. Cela implique qu'une commission d'experts indépendants étudie la question.

/ Nous supprimerons la taxation sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits de première nécessité et nous l'augmenterons, de manière compensatoire, sur tous les autres produits.

/ Nous règlementerons l'alimentation carnée afin que celle-ci corresponde à des besoins réels exprimés. Nous entendons par là que la viande ne sera pas dans les rayons des magasins comme une denrée ordinaire, mais qu'il faudra s'inscrire auprès des fournisseurs pour qu'il ne soit tué que ce qui est nécessaire à la consommation immédiate des personnes. Cette mesure est plus respectueuse de la vie des animaux. Nous abolirons l'élevage en cage ou en espace clos. Les animaux ne seront désormais élevés qu'en plein air, dans le respect de leur intégrité physique et de leurs tendances naturelles. Nous augmenterons les contrôles dans cette perspective.

Nous lancerons une campagne de sensibilisation visant à mettre fin à l'abattage et à la consommation des animaux qui n'ont pas atteint l'âge adulte (veau, agneau, poulet, cochon de lait, etc.). Dans le même ordre d'idée, nous lancerons une campagne de sensibilisation visant à abolir la confection de vêtements qui impliquent la souffrance ou la mise à mort des animaux mineurs.

Nous ferons en sorte que les animaux des zoos, aquariums et vivariums ne soient pas remplacés. Les zoos et aquariums ferment et sont remplacés par des réserves naturelles ou des parcs. Cela étant, les espèces qui, en détention, peuvent bénéficier entièrement d'un cadre identique à celui de leur habitat naturel pourront être conservées. Les centres qui gardent des animaux pour des soins ou parce qu'ils sont en voie d'extinction ne sont pas considérés comme des zoos, des aquariums ou des vivariums.

Nous rendrons transparente la gestion du stockage des déchets nucléaires. **La population doit être sensibilisée et consciente des conséquences de l'utilisation de l'énergie nucléaire.**

Un monument sera élevé pour dénoncer les ravages du consumérisme et marquer la fin de l'ère consumériste.

Nous ferons planter des potagers collectifs et des arbres fruitiers dans les espaces publics.

QUATRIÈME PILIER

Économie : justice sociale



L'économie appartient au domaine des biens et des besoins ; au sein d'une société citoyenne, son but est de les relier consciemment. Aujourd'hui, l'économie est sortie de ce cadre pour devenir une **hégémonie totalitaire** qui, d'une part, conditionne les individus à être des **concurrents** et qui, d'autre part, réduit les actions économiques à la seule maximisation des bénéfices. On assiste, ce faisant, à « **une course aux profits** » qui engendre un type de personnalité narcissique incompatible avec un projet commun de société. **Le système de valeurs des sociétés s'en trouve inversé**. Karl Polanyi a une très belle formule pour exprimer cette situation ; il écrit : « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique » (Polanyi, 1983, p.88).

Par le pilier « économie », nous entendons corriger ce système de valeurs afin qu'il corresponde à des objectifs citoyens de coopération sociale. L'économie doit être au service des consciences citoyennes, c'est-à-dire qu'elle est un moyen et non plus une fin. Il est important d'avoir à l'esprit qu'une société citoyenne représente l'antithèse de la société de consommation-prédation actuelle ; elle est le contraire d'une société individualiste. En reliant biens et besoins, l'économie doit réunir les citoyens, non pas les diviser. Pour ce faire, elle doit valoriser ce qui va dans le sens des valeurs de nos quatre piliers et dévaloriser les tendances égoïstes de cupidité, de gourmandise, de paresse...

Très synthétiquement, ce que nous défendons principalement avec ce pilier, c'est l'idée que la primauté de l'économie dans le monde contemporain d'aujourd'hui doit laisser sa place à une organisation concertée et consciencieuse par et pour les citoyens qui se comprennent comme partie du Tout. L'économie doit garantir l'indépendance des institutions et des citoyens et non pas, comme aujourd'hui, les mettre à son service.



Au niveau de ce pilier :

Nous instaurerons un système économique qui garantisse à tous **un revenu citoyen de base**. Ce revenu est un **dividende social** versé à tout individu dès 18ans résidant légalement sur le territoire national (concernant la situation des individus qui ne résident pas légalement sur le territoire national, voir notre page migration). Un système est prévu afin que ce revenu soit interrompu dans le cas où l'individu quitte le territoire plus d'une année. **Le but de ce revenu est, d'une part, de diminuer les inégalités sociales notamment en éradiquant la pauvreté et, d'autre part, de libérer les citoyens du dictat économique de la rentabilité et de sa logique.** En complément à ce revenu, le citoyen professionnellement actif reçoit un salaire qui est nationalement indexé selon sa fonction. Les cotisations salariales comprennent le revenu de base (qui remplace toutes les déductions actuelles), l'assurance maladie, une cotisation pour les transports publics, une assurance de protection juridique (voir le pilier gouvernance à ce propos) et les impôts qui sont directement prélevés. Dans tous les cas, le citoyen qui reçoit un salaire a la garantie de gagner, au moins, un tiers de plus que ceux qui ne reçoivent que le revenu de base citoyen.

Un écart maximum de 1/8 est prévu entre les salaires, tous domaines confondus. Autrement dit, le citoyen qui touche le plus dans la société touche 8 fois plus que celui qui reçoit uniquement le revenu citoyen de base. Le capital qui dépasse ce rapport entre dans les caisses de l'État qui finance le dividende social et les services publics.

Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de rédiger une convention collective et générale du travail. Cette convention sera ratifiée par tous les domaines professionnels et prévoira, notamment, un maximum de **35 heures de travail hebdomadaire**, une échelle de salaire indexée par fonction au niveau national, **six semaines de vacances payées par an pour tous** et **un pouvoir augmenté pour les travailleurs dans les choix stratégiques de l'entreprise**. Autrement dit, nous ferons en sorte que les salariés puissent avoir une place au sein des conseils d'administration des entreprises de plus de 25 salariés.

Nous ferons en sorte que **la création monétaire soit la prérogative exclusive de l'État**. Cela implique un grand chantier qui doit permettre de transférer le pouvoir des banques privées à l'État. En ce sens, nous engagerons une commission citoyenne composée pour la moitié d'experts indépendants en économie, pour un quart de citoyens tirés au sort et un quart de citoyens sélectionnés sur dossier afin de déterminer un modèle économique qui permette à l'État – donc aux citoyens – d'encadrer les fortunes et les transactions financières afin qu'elles restent dans le cadre

des valeurs d'une société citoyenne. En effet, **nous soutenons qu'il est inadmissible aujourd'hui que les États et les individus soient comme pris en otage par les banques privées et les grandes fortunes. L'État doit pouvoir reprendre la main et se libérer de sa dépendance envers ces deux entités.** La possibilité d'une monnaie pleine ou d'une monnaie fondante et une réflexion de fond à propos de **l'utilité de la bourse** doivent figurer parmi les missions de cette commission citoyenne. Au minimum, au niveau de la bourse, **nous plafonnerons le versement de dividendes et taxerons les transactions financières.** À travers cette proposition, nous voulons mettre en place un nouveau modèle socioéconomique plus juste et plus transparent.

Nous adopterons une loi de transparence des banques et renforcerons la lutte contre les fraudes fiscales. À tout moment, l'État doit pouvoir vérifier les comptes bancaires dans le but d'éliminer toutes formes de corruption. Le personnel d'État qui exerce un pouvoir et les membres des commissions citoyennes seront davantage soumis aux contrôles financiers. Nous légiférerons sur **les placements bancaires** afin qu'ils satisfassent aux valeurs des quatre piliers de la société citoyenne. À l'inverse, aujourd'hui, nous constatons que, trop souvent, ces placements visent le profit sur le court terme et considèrent trop peu les valeurs morales et écologiques qui devraient, en principe, guider les conduites surtout au niveau institutionnel.

Nous limiterons la propriété immobilière au domicile du citoyen. Le but de cette limitation est de faire en sorte que **le domicile des uns ne soit pas une source de revenus pour les autres.** Autrement dit, la location doit être éradiquée. Nous proposons qu'une commission citoyenne se charge de réfléchir à la mise en application de ces mesures en lien avec le système de revenu citoyen de base ci-dessus présenté. Il est bien évident, pour nous, que le rentier qui perd des propriétés à cause de ce système doit être dédommagé justement. Nous mettrons en place un fond unique et nationalisé de rénovation et d'entretien.

Les « parachutes dorés » et les « retraites chapeaux » ne sont pas prévus dans la redistribution des revenus. Les forfaits fiscaux sont éliminés.

Nous instaurerons un impôt progressif sur le patrimoine. Le patrimoine des domaines agricoles ne sera pas impacté par cet impôt.

Nous augmenterons la taxation de succession et la fixation d'un plafond pour l'héritage des grandes fortunes. La richesse qu'un individu accumule est le fruit du travail collectif et c'est donc logique et juste que celui-ci revienne à la collectivité.